ANNEXE A LA CONVENTION/AU CONTRAT – FORMATION EN PRESENTIEL

Titre de la formation

Séminaire de préparation à l'Epreuve de base F (Epreuve F) de l'Examen Européen de Qualification (EEQ)

Personnes concernées

La formation est destinée aux personnes se présentant à l'Epreuve F de l'EEQ. Pour s'inscrire à cette épreuve auprès de l'OEB, les candidats doivent remplir les conditions requises par l'OEB (cf. le nouveau règlement relatif à l'EEQ, JO OEB 2024, A4).

Prérequis

La participation à cette formation non diplômante ne nécessite pas de prérequis spécifiques au regard du public auquel elle s'adresse.

Conditions d'accès / Modalités d'admission (diplômes)

Il ne s'agit pas d'une formation diplômante. Admission après validation du dossier d'inscription.

Objectifs pédagogiques

Préparer les participants à passer l'Epreuve F de l'EEQ.

Programme / Déroulement

Alternance de présentations, d'exercices et de discussions des réponses en groupe avec l'intervenant, couvrant les thèmes suivants :

- Questions juridiques portant sur les connaissances des candidats concernant les dispositions pertinentes, notamment la CBE, le règlement d'exécution de la CBE, le règlement relatif aux taxes, le PCT, le règlement d'exécution du PCT, le guide du déposant du PCT, la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle, les directives relatives à l'examen à l'OEB et les directives relatives à la recherche et à l'examen à l'OEB en tant qu'autorité de protection du PCT.
- Questions relatives à l'interprétation des revendications, à l'appréciation de la conformité des revendications et de l'invention à laquelle elles se rapportent avec les dispositions de la CBE, et à l'appréciation de la conformité des modifications proposées avec les dispositions de la CBE.
- Les participants au séminaire consacré à l'Epreuve F ont également l'occasion de mettre en pratique leurs connaissances dans le cadre d'un examen blanc

Le programme détaillé du séminaire sera mis à disposition des participants avant le début de la formation

Durée (à titre indicatif) :

45 heures 30 minutes, réparties sur 6 jours :

Le lundi 21 septembre 2026

Du lundi 16 au vendredi 20 novembre 2026 fin de matinée

Le lundi 30 novembre 2026

Intervenants

Les cours sont assurés par des mandataires agréés, travaillant dans l'industrie ou au sein de cabinets reconnus, ou par des agents des instances du premier degré de l'OEB ou des chambres de recours. Ils disposent de profondes connaissances et d'une expérience confirmée dans les procédures devant l'OEB, soit en procédures d'examen et d'opposition, soit en procédures de recours devant les chambres

de recours. Une liste détaillée des intervenants en charge de la formation avec leurs références est mise à disposition des participants avant le début de l'action de formation.

Méthodes pédagogiques

- Présentations et discussions
- Exercices pratiques ; discussion des solutions à la lumière des solutions modèle proposées par le CEIPI
- Examen blanc selon le modèle des épreuves réelles, discussion des solutions à la lumière de la solution modèle proposée par le CEIPI
- Le travail s'effectue en petits groupes afin de permettre un échange intense entre les participants les intervenants
- Le séminaire est proposé dans les trois langues officielles de l'Office Européen des Brevets (anglais, allemand, français)

Supports de cours

- Epreuves blanches conçues par le CEIPI, selon le modèle de l'Epreuve F de l'EEQ, avec les solutions modèle proposées par le CEIPI
- Supports de cours et documents mis à disposition en ligne

Nature et sanction de la formation

- Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle peut donner lieu à la délivrance d'une attestation de participation.
- Un questionnaire d'évaluation est distribué aux participants en fin de formation afin de mesurer leur satisfaction.

Lieu

Strasbourg

Frais de participation

2 400 €

Renseignements et inscription

Cynthia Jehl
Assistante de formation
Tél. : 0033 3 68 85 84 86
Email : cynthia.jehl@ceipi.edu